

# LA NAISSANCE

## DU DUC DE BORDEAUX

20 septembre 1820.

Le terme des neuf mois de la grossesse de madame la duchesse de Berry n'est plus maintenant bien éloigné et, à mesure qu'on se rapproche de l'époque présumée, le roi se montre plus préoccupé et plus inquiet; partagé entre la crainte et l'espérance, il n'a plus d'yeux que pour la jeune princesse qui porte dans son sein le destin de la France. Trouvant trop lointain l'Élysée qui rappelle à la jeune veuve<sup>1</sup> de si déchirants souvenirs, il l'a installée aux Tuileries dans le pavillon Marsan où chaque jour, à maintes reprises, il fait prendre de ses nouvelles. La naissance d'une fille aurait des conséquences si graves que c'est à peine si l'on ose envisager cette fâcheuse hypothèse et que tous les vrais serviteurs des Bourbons comprennent et partagent les cruelles inquiétudes de Sa Majesté.

Il est malheureusement trop certain, en effet, que madame la Dauphine ne répondra jamais, hélas! au vœu ardent de tous les royalistes; aussi, dès le lendemain de l'assassinat de son malheureux fils, on avait pressé le comte d'Artois de se remarier

1. Le duc de Berry avait été assassiné le 19 février 1820.

pour assurer la succession au trône, tant la grossesse de la duchesse de Berry paraissait avoir peu de chances d'aboutir après les émotions terribles qu'elle venait de traverser. Toujours élégant et aimable, avec sa physionomie pleine de grâce et de noblesse, Monsieur pouvait prétendre à une princesse encore jeune, et on avait songé à l'unir à la princesse de Lucques<sup>1</sup>, fille de Charles IV d'Espagne; mais toutes les instances pour le décider sont demeurées vaines. Le prince, qui avait vu jadis sa première inclination pour mademoiselle de Condé<sup>2</sup>, sa cousine, contrariée par les nécessités de la politique, a voulu rester fidèle à son dernier amour et tenir religieusement la promesse qu'il avait faite à madame de Polastron<sup>3</sup>. Devant sa volonté bien arrêtée, tout projet d'un nouveau mariage a dû être abandonné; mais il pourrait venir un moment où, faute d'héritiers directs, le duc d'Orléans d'un côté et le roi d'Espagne de l'autre se trouveraient fondés à faire valoir leurs droits à la couronne. Qui l'emporterait des deux, c'est ce qu'il est bien difficile de préjuger d'une façon certaine, et chacun d'eux aurait ses partisans. Assurément l'Espagnol descend d'un fils de Louis XIV, tandis que le duc n'est issu que d'un frère de ce monarque; mais on ne manquera pas d'objecter que le premier n'est plus Français et qu'en montant sur le trône d'Espagne il en a perdu la qualité; enfin, ces pauvres

1. Marie-Louise reine d'Étrurie, fille de Charles IV et de Maria-Luisa, née en 1782, morte en 1824. Mariée à l'infant de Parme, elle devint veuve en 1803 et fut dépossédée par Napoléon en 1807. Après avoir suivi ses parents en exil, elle reçut en 1814 le duché de Lucques pour son fils Charles-Louis (1824-1847).

2. Louise de Condé, fille de Louis-Joseph, prince de Condé, général en chef de l'armée des princes, et de la princesse de Rohan-Soubise. Elle passa de longues années dans divers couvents et mourut à Paris au Temple en 1823, supérieure d'un ordre qu'elle avait fondé. Elle était la tante du duc d'Enghien et la sœur du prince de Condé, mort à Saint-Leu en 1830. Le comte d'Artois, épris du charme et de la jeunesse de Louise de Condé, avait vivement désiré l'épouser. Mais Louis XV, sur les conseils de M. de Choiseul, ministre de la Guerre, avait préféré une alliance étrangère et avait décidé le mariage du comte d'Artois avec Marie-Thérèse de Savoie.

3. Louise de Lussan d'Esparbès, mariée à dix-sept ans au vicomte de Polastron, frère de la duchesse de Polignac. Délaissée par son mari, qui la quitta le jour même de son mariage pour rejoindre le régiment dont il était colonel, elle fut nommée dame du palais de la Reine et résista longtemps aux entreprises amoureuses du comte d'Artois. Pendant l'émigration, elle se décida à venir vivre près de lui à Londres, où elle mourut d'une maladie de poitrine, après lui avoir fait jurer de lui être fidèle et de se consacrer désormais entièrement à Dieu.

princes sont si peu populaires en France que je crois que la question serait vite tranchée, le cas échéant, en faveur du second.<sup>1</sup>

Le duc d'Orléans a des opinions libérales qui sont fort goûtées par certains et il est incontestable qu'il a assez de vertus privées et publiques pour faire oublier les mauvais souvenirs de son père; aussi entre les deux prétendants l'hésitation ne serait pas longue; la popularité de la duchesse d'Orléans, le nombre de ses enfants, tout porterait vers ce prince, j'en ai la conviction. Le roi a trop de perspicacité pour ne pas le sentir, et, comme la maison d'Orléans n'a jamais eu ses sympathies, la perspective de la voir remplacer peut-être la maison de Bourbon sur le trône, ne contribue pas à calmer ses préoccupations et ses inquiétudes.

Seule de toute la famille royale, la duchesse de Berry semble tranquille et rassurée. Malgré les terribles émotions par lesquelles elle a passé au début de sa grossesse, aucune indisposition n'est venue causer la moindre inquiétude, et sa santé, qui s'est maintenue magnifique au milieu de tant d'épreuves, n'a jamais été meilleure. L'appartement où elle s'est établie aux Tuileries est celui que son mari occupait avant son mariage, et madame de la Bouillerie, dont l'appartement était voisin, a consenti à le lui céder et à aller habiter l'Élysée. En dessous se trouvait un souterrain dans lequel on pénétrait par une trappe où l'on avait établi sous l'Empire une réserve pour le trésor de Napoléon. Il y avait plusieurs cases de pierre dont chacune pouvait contenir un million en or. Ces pièces se trouvaient sans usage et on y a installé des offices et des cuisines pour le service de bouche de Mademoiselle<sup>1</sup>.

Madame mène la vie la plus retirée comme le lui commande sa position et son deuil; elle n'emploie même plus tout son service ordinaire, et une de ses femmes est seule admise à lui donner ses soins, tant elle fuit maintenant le mouvement et le bruit dans son intérieur. Elle se promène seule chaque jour sur la terrasse du bord de l'eau, lorsque le temps le permet, et est heureuse de se montrer à la foule qui se presse sur son

1. Marie-Thérèse, fille du duc de Berry, qui fut mariée à Charles III, duc de Parme. Morte le 1<sup>er</sup> février 1864.

passage, à l'aller et au retour, lorsqu'elle traverse le jardin. Souvent elle emmène avec elle Mademoiselle; la jeune princesse est habillée en blanc, mais son auguste mère a gardé le deuil le plus strict et est entièrement vêtue de noir. On ne peut se défendre d'une impression de tristesse lorsqu'on voit s'avancer cette veuve et cette orpheline, et la population s'écarte respectueusement à leur approche.

Pour éviter à Son Altesse Royale de passer au milieu de ces rassemblements qui peuvent l'importuner et qui depuis les derniers événements sont un sujet d'inquiétudes perpétuel, on lui a proposé de se servir des souterrains qui partent du château pour aboutir sur la terrasse en passant sous les jardins : « Du tout, a répondu la princesse, je suis heureuse, au contraire, de me montrer à ces braves gens qui partagent notre joie et notre espoir, et s'ils ne me voyaient plus, ils pourraient penser que j'ai peur. »

Il faut ajouter que Madame a une telle certitude d'avoir un Dauphin qu'il ne s'élève même pas à cet égard un seul doute dans son esprit. Cette assurance est déjà ancienne; lorsque l'an dernier, à pareille époque, la princesse est accouchée de Mademoiselle, elle a dit tranquillement à son entourage qui ne dissimulait qu'à demi sa déconvenue de la naissance d'une fille : « Rassurez-vous, dans un an j'aurai un fils, et ce qui est différé n'est pas perdu. » Depuis, elle a fait un songe qui l'a vivement frappée et qui n'a fait que confirmer son espoir. C'était au mois de mai dernier; elle a rêvé qu'elle était à l'Élysée et qu'elle se promenait avec deux enfants, un fils et une fille, dans le jardin qui l'entoure. Tout à coup, sous les grands arbres, elle a vu apparaître saint Louis qui s'avancait à sa rencontre. Saisie d'émotion et d'effroi, la princesse s'est jetée à genoux devant le saint roi qui, lui tendant les bras, a attiré son fils contre sa poitrine et l'a enveloppé dans son manteau fleurdelysé en lui posant sur la tête sa couronne royale. Madame, qui est très pieuse, a cru voir dans ce songe une preuve certaine de la protection divine, et tous les doutes qu'elle pouvait avoir sur l'issue de sa grossesse se sont évaporés à partir de ce moment. « Après la fille, le garçon », a-t-elle continué de répéter. Le roi, qui ne partage pas sa confiance aveugle et qui ne voit pas sans inquiétude approcher le mo-

ment de la délivrance, parlait, il y a quelques jours, devant elle de ses perplexités et de ses angoisses, car il craint avec raison que sa déception ne soit trop cruelle au cas où ses vœux ne seraient pas réalisés; mais, sans souci de l'étiquette, la princesse a presque interrompu Sa Majesté : « Saint Louis en sait plus que nous, mon père », a-t-elle déclaré; et le roi, qui veut lui éviter jusqu'à l'ombre d'une contrariété n'a plus insisté. « Donnez-nous un gros garçon, a-t-il conclu en souriant, et prouvez-nous vite que vous avez raison. »

Madame la duchesse de Berry porte le deuil avec toute la rigueur que lui impose une perte si cruelle et encore si récente; ses appartements ont été entièrement tendus de noir, comme l'étiquette le demande. Une seule exception a été faite pour sa chambre à coucher qu'on a tendue en gris. On a pensé fort justement que ces lugubres draperies pourraient influer sur son moral, et on n'a pas voulu risquer de troubler peut-être sa santé en lui rappelant par cette triste vue le malheur affreux qui l'a rendue veuve. Jusqu'à présent, sa santé est parfaite, et l'on ne saurait trop se féliciter de cette magnifique grossesse de Son Altesse Royale. Tandis qu'elle portait Mademoiselle elle avait dû prendre les précautions les plus minutieuses jusqu'au moment de sa délivrance; la marche lui était interdite, elle était restée presque constamment sur sa chaise longue. La voiture également avait été jugée dangereuse, et c'est dans une chaise à porteur qu'on la transportait de l'Élysée-Bourbon aux Tuileries, pour la mener jusqu'aux appartements du roi. Ces ménagements, du reste, étaient justifiés par les deux fausses couches qu'elle avait déjà faites, et les médecins craignaient qu'une troisième ne vînt pour toujours lui enlever tout espoir de fécondité.

Cette fois, rien de semblable n'a été nécessaire; sa santé s'est consolidée et la princesse approche maintenant du terme sans avoir eu la moindre alerte. Dieu sait pourtant que les émotions ne lui ont pas manqué, mais son courage moral est à la hauteur de ses forces physiques, et elle n'a pas même eu peur des pétards incendiaires que des misérables sont venus semer sous ses pas.

C'est le 28 avril, un peu avant minuit, que ces pétards ont été placés par une main criminelle sous un des guichets du

Carrousel; au bruit de la détonation, tout le château fut sur pieds en un instant et la garde courut aux armes; on espérait sans doute que cette violente secousse produirait chez la princesse une brusque commotion nerveuse et qu'une fausse couche en serait la suite, mais Son Altesse Royale a conservé un sang-froid admirable. « Ils voudraient bien m'effrayer, s'est-elle contentée de dire, mais ils n'y parviendront pas. »

Quelques jours plus tard, nouvelle alerte; mais cette fois, l'auteur de ce criminel attentat a pu être arrêté avant qu'il ait mis à exécution ses sinistres projets; c'est un ancien officier nommé Gravier, et lui et son complice Bouton sont maintenant sous les verrous. Rien n'a pu ébranler son courage et sa volonté de rester calme; cette mâle énergie est admirable, surtout si l'on songe que la princesse a à peine vingt-deux ans, et l'on oublie vraiment trop son âge lorsqu'on sourit de sa confiance et de l'importance un peu enfantine qu'elle attache à des songes et à des pressentiments.

22 septembre.

Il y a un mois le *Journal de Paris*<sup>1</sup> a annoncé que des personnes qui ont l'honneur d'approcher Son Altesse Royale assurent que sa délivrance n'aura lieu que du 20 au 28 septembre; mais depuis le 15 septembre on s'occupe de l'événement auquel il est naturellement impossible d'assigner une date précise.

Depuis bien longtemps le roi avait promis que le prince mis au monde par madame la duchesse de Berry porterait le nom de duc de Bordeaux, en souvenir de la fidélité de cette belle cité qui avait été la première à arborer le drapeau blanc à la rentrée de Sa Majesté. Mais à deux reprises déjà l'espoir des Bordelais avait été déçu; le 13 juillet 1817, la princesse après des couches les plus difficiles, accouchait d'une princesse<sup>2</sup> qui succombait au bout de deux jours, et le 13 septembre de

1. *Journal de Paris* du 20 août 1820.

2. Elle est désignée dans l'acte de naissance sous le nom de : Très haute et très puissante princesse Louise-Isabelle d'Artois, Mademoiselle, petite-fille de France, et fut tenue sur les fonts baptismaux par le roi et la duchesse d'Orléans sa tante. Elle mourut le 14 juillet 1817 et fut enterrée deux jours plus tard à Saint-Denis dans le caveau des Bourbons.

l'année suivante elle a fait une fausse couche d'un garçon<sup>1</sup>, qui n'a vécu que deux heures. La naissance de Mademoiselle<sup>2</sup>, venue au monde l'an dernier, a été encore une désillusion. La pauvre petite avait été si mal accueillie qu'il n'était point d'invention qu'on ne fit sur son compte. On avait été jusqu'à faire courir le bruit qu'elle était aveugle et sourde. Pour couper court à ces racontars ridicules, le roi fit placer un jour dans la pièce voisine de la chambre de l'enfant un tambour de la garde qui se mit tout à coup à battre sa caisse avec fracas. L'enfant tressaillit au bruit et se mit à crier de frayeur, et il ne fut plus question de surdité. Mais cette fois tout le monde a si bon espoir que les dames de la halle de Bordeaux ont envoyé d'avance pour leur prince, comme elles l'appellent, un berceau magnifique qui est un chef-d'œuvre de luxe et de bon goût. Trois dames ont été déléguées pour venir l'offrir à la princesse. Ces braves femmes s'appellent mesdames Aniche Dasté et Duranton. La princesse les a reçues avec une grande bonté et a eu beaucoup de peine à leur faire comprendre qu'il lui était impossible de se rendre à Bordeaux pour y faire ses couches comme elles le lui demandaient avec instance.

La nourrice est déjà à son poste. On l'a choisie entre toutes après un examen minutieux de ses qualités physiques et morales. Elle est magnifique, cela va sans dire, et son mari est connu pour ses sentiments royalistes. Ces excellentes gens se nomment Bayart et, comme la nourrice est mère d'un superbe petit garçon, cela prête aux plaisanteries les plus faciles. On répète déjà que le duc de Bordeaux sera le frère de Bayart!

25 septembre.

Le comte de Bouillé a remis ces jours derniers à Monsieur un présent fort original envoyé de Pau par un certain cheva-

1. On eut le temps de baptiser le jeune prince, mais sans le nommer. Sur le cercueil, qu'on conduisit également à Saint-Denis, on grava seulement l'inscription suivante : Ici est le corps de très haut et très puissant prince N. d'Artois, petit-fils de France, fils de très haut et très puissant prince Ch. Ferdinand d'Artois, duc de Berry, fils de France, et de Caroline-Ferdinande-Louise, princesse des Deux-Siciles, mort en naissant le 13 septembre 1818.

2. Louise-Marie-Thérèse d'Artois, Mademoiselle, petite-fille de France, né en septembre 1819.

lier de Gré et auquel Son Altesse Royale a été fort sensible. C'est une simple boîte de pasteur de montagne enveloppée dans un carré de toile de lin de Béarn et dans laquelle se trouve une tête d'ail. Une bouteille de vin de Jurançon était jointe à l'envoi, le tout pour être employé au château des Tuileries, disait une lettre explicative, au « même usage qu'en fit le roi de Navarre au château de Pau le 15 décembre 1553 ». Le reste de la lettre de ce bon et brave Béarnais était touchant dans sa simplicité : « Si, contre mon pressentiment et contre toute espérance, ajoutait-il, la divine Providence n'exauçait pas les vœux de Votre Altesse Royale et ceux de la France tout entière en n'accordant pas un *maynat* à l'auguste veuve, puisse, Monseigneur, mon offrande être conservée et servir pour le premier fruit d'un nouvel hymen de Votre Altesse Royale. » La lettre renfermait en outre une vieille complainte béarnaise que chanta, dit-on, Jeanne d'Albret à la naissance d'Henri IV. Je me suis fait raconter cette vieille légende d'une si naïve simplicité.

Dans son désir d'avoir un fils, le roi de Navarre avait promis à la reine une boîte d'or si elle lui donnait un héritier. Lorsque l'enfant vint au monde, le roi tout joyeux lui passa au cou une longue chaîne d'or à laquelle la cassolette était attachée et, prenant son fils dans ses bras, il lui dit : « *Aco quey ton et aco quey me ; Ceci est à toi et ceci est à moi.* » La vaillante reine entonna alors, dit-on, un couplet de la chanson qui faisait allusion à un sanctuaire célèbre en Béarn où les mères stériles allaient demander de devenir fécondes :

Notre Dame du bout du Pont  
Secourez-moi à l'heure qu'il est,  
Priez le Dieu qui est au ciel  
Qu'il veuille bien me délivrer tôt,  
Et que d'un fils il me fasse don.

Cette jolie tradition a plu infiniment à madame la duchesse de Berry, qui aime tout ce qui est chevaleresque. Son Altesse Royale, du reste, à défaut de Notre Dame du bout du Pont, a déjà promis d'aller en pèlerinage à Liesse si ses vœux sont exaucés. Cette vierge noire fameuse, qu'on va prier près de Laon dans le Soissonnais, a eu à plusieurs reprises la visite

des rois et des reines de France qui venaient l'implorer. C'est au pèlerinage qu'y fit Anne d'Autriche qu'on doit, dit-on, la naissance de Louis XIV ; en attendant, de tous côtés on fait des prières et des neuvaines et on célèbre des messes pour fléchir le ciel.

27 septembre.

Le roi a dit ce soir à l'ordre : « Je ne crois pas que Madame accouche avant cinq ou six jours. » Cette dernière continue à jouir d'une santé parfaite ; elle a déclaré que lorsque le grand moment serait proche, elle ferait placer son lit dans son salon ; sur sa demande, on accrochera au-dessus de sa tête le beau portrait en pied du duc par Gérard, et on mettra en face d'elle le tableau qu'a peint Kinson d'une manière si remarquable, où on la voit pleurant à côté de sa fille au pied du buste de son mari : « Je le sentirai près de moi, a-t-elle ajouté, et cela me donnera du courage. »

Puis, se rappelant combien ses premières couches avaient été difficiles et que l'emploi du forceps avait peut-être déterminé la mort de son premier enfant, elle a fait venir Deneux qui doit l'accoucher, et lui a déclaré qu'en pareille occurrence sauver l'enfant devrait être sa seule préoccupation. « Souvenez-vous qu'entre les deux vous ne devez pas hésiter, lui a-t-elle répété à plusieurs reprises ; m'a vie n'est rien, la sienne est tout. »

Du reste, depuis longtemps toutes les précautions sont prises. Deneux est logé au château, ainsi que les deux témoins désignés par le roi. Le maréchal Suchet et le duc de Coigny couchent aux Tuileries dans le pavillon de Flore, par ordre exprès de Sa Majesté. Le roi n'ignore pas les bruits infâmes qu'on a essayé de faire courir sur madame la duchesse de Berry en l'accusant de feindre une grossesse ; et il veut couper le mal dans sa racine par le témoignage de témoins que personne au monde ne puisse suspecter. Nul choix ne pouvait donc être meilleur que celui du duc d'Albuféra.

29 septembre.

A deux heures et demie du matin, madame la duchesse de Berry est accouchée d'un garçon ; l'allégresse générale est

impossible à dépeindre. Cet enfant aura bien mérité son nom d'enfant du miracle, car tout chez lui aura tenu du prodige, même les circonstances dans lesquelles il est né. Il n'était pas encore trois heures du matin lorsque j'ai été réveillé en sursaut par des coups violents frappés à ma porte, et j'ai vu entrer Chédeville<sup>1</sup> qui venait m'annoncer les couches heureuses de la duchesse de Berry. La distance n'est pas longue des Tuileries au quai Voltaire, et le brave garçon n'avait fait qu'un saut du château jusque chez moi. J'étais à peine remis de la stupéfaction que me causait cette nouvelle inattendue, quand Ravel<sup>2</sup> et Clicquot<sup>3</sup> sont arrivés à leur tour pour m'apprendre l'heureux événement. Sans perdre une minute, je me jette à bas du lit pour accourir au château; je ne veux pourtant pas les laisser partir sans avoir bu à la santé du nouveau-né, et nous buvons un verre de malaga en nous serrant les mains avec attendrissement.

Au moment où nous arrivons au pavillon Marsan, il est trois heures un quart; un affolement général semble régner dans le château; nous franchissons les portes et nous apercevons dans la première pièce le duc de Bordeaux sur les bras de sa nourrice. Toute la famille royale est là qui l'entoure, le duc et la duchesse d'Angoulême, puis Monsieur qui semble ainsi que ses enfants dans de véritables transports. Le salon est plein de monde; je m'approche de M. de Nantouillet que j'aperçois avec l'évêque d'Amiens et j'apprends par lui que la princesse vient de se trouver mal et qu'on a dû faire évacuer la chambre pour lui donner de l'air et la laisser aux mains de Deneux, l'accoucheur, et de sa garde, madame Lemoine.

Au même instant, on annonce l'arrivée du roi.

Sa Majesté embrasse son frère en disant : « Quel beau jour ! » puis il entre; madame la duchesse de Berry vient de reprendre ses esprits, on ouvre les portes de sa chambre et on lui rapporte l'enfant. Le roi s'approche du lit de sa nièce, qu'il embrasse tendrement : « Quel bonheur ! vous avez un fils ! »

1. Louis-Jacques de Chédeville de Lamaury, brigadier-trésorier d'état-major à la 2<sup>e</sup> compagnie des gardes du corps (Compagnie Gramont).

2. Henry de Ravel, garde de 1<sup>re</sup> classe à la 3<sup>e</sup> brigade de la même compagnie.

3. Auguste Louis-Philippe Clicquot de Beyne, garde de 1<sup>re</sup> classe à la 1<sup>re</sup> brigade de la même compagnie.

lui dit-il avec émotion, et, se souvenant de la légende d'Henri IV, il prend le duc de Bordeaux dans ses bras, puis, remettant à sa nièce une magnifique branche de diamants, il ajoute : « Ceci est pour moi et cela est pour vous. — Ce n'est qu'un échange, » reprend la princesse en souriant. Sa Majesté garde l'enfant dans ses bras et, prenant une gousse d'ail dans la boîte envoyée tout exprès de Pau qu'on vient de lui apporter, il lui en frotte les lèvres qu'il humecte ensuite de quelques gouttes de vin de Jurançon. Le prince supporte l'ail et le vin sans faire la grimace et sans jeter un seul cri. « Il sera vaillant, comme son aïeul Henri IV », dit le roi avec satisfaction, et la princesse ajoute : « Quel dommage, je n'ai pas eu le temps d'apprendre la chanson de Jeanne d'Albret, j'aurais eu le courage de lui chanter. »

Je m'étais approché avec bien d'autres et, à la vue du vieux roi tenant sur ses genoux ce nouveau-né espoir de sa race, je n'ai pu maîtriser mon émotion ; je n'étais pas le seul : devant ce spectacle si touchant, il y avait des larmes dans presque tous les yeux. Son Altesse Royale, à demi assise sur son lit, s'appuyait sur un coude et considérait avec attendrissement ce charmant tableau ; ses traits semblaient altérés par les cruelles émotions par lesquelles elle venait de passer, et une pâleur inquiétante couvrait encore ses traits, mais la joie la plus vive se lisait sur sa physionomie.

Il n'y avait pas un visage qui ne reflêtât l'allégresse la plus complète. Monsieur et ses enfants semblaient nager dans le bonheur, et le roi lui-même riait à tout le monde. Cette ivresse générale fait un pénible contraste avec les tentures noires des appartements qui rappellent à tous les cruels souvenirs encore si récents. Ces voiles de deuil qui recouvrent les murs, drapent les sièges et voilent les glaces, absorbent la clarté des nombreuses bougies qu'on a allumées à la hâte, et cette scène de joie et de bonheur se déroulant dans ce décor funèbre m'impressionne malgré moi.

A quatre heures, Monseigneur de Bombelles<sup>1</sup> procède à l'on-

1. Marc-Marie, marquis de Bombelles, né en 1744, mort en 1822. Successivement colonel des hussards de Bercheny, puis ambassadeur à Vienne et à Lisbonne, il était maréchal de camp en 1790 lorsqu'il émigra et prit du service dans l'armée de Condé. Après le licenciement des troupes royalistes, il embrassa l'état ecclésiastique.

doient du duc de Bordeaux et lui verse l'eau sur la tête. Le roi reste encore une demi-heure, s'entretenant avec les princes et avec ceux qui viennent tour à tour présenter leurs compliments. La famille d'Orléans, la duchesse de Bourbon, les ministres, les maréchaux, tout ce monde se presse, confondu au milieu d'une foule de gardes nationaux, de militaires et du personnel du château qu'on laisse entrer presque sans distinction dans le grand salon où madame de Gontaut<sup>1</sup> a porté l'enfant. C'est un spectacle inoubliable. Enfin, à quatre heures et demie, le roi se retire en traversant la salle des maréchaux pour rentrer chez lui. Il demande à revoir son petit-fils ; madame Bayart, la nourrice qui le tient dans ses bras, le lui amène, et Sa Majesté l'embrasse une dernière fois avant de regagner ses appartements. C'était sa première sortie depuis plusieurs mois. On le roule dans un fauteuil depuis son cabinet jusqu'à l'escalier de la chapelle où huit domestiques le soulèvent et, traversant la cour, le portent à la hauteur des appartements.

On annonce alors que Son Altesse Royale va prendre un peu de repos et la plus grande partie des assistants se retire ; je me renseigne alors sur les événements incroyables qui ont précédé mon arrivée, et l'on me donne des détails sur cette inoubliable soirée.

Hier, Madame avait profité du beau temps pour aller se promener comme de coutume sur la terrasse et avait déjeuné dans un petit belvédère construit sous les arbres presque au coin de la place Louis XV. En rentrant au pavillon Marsan dont elle occupe le rez-de-chaussée avec Mademoiselle, juste au-dessous des appartements de Monsieur, elle était un peu lasse et avait éprouvé quelques douleurs fort légères ; mais le malaise s'était dissipé et personne ne pensait que l'événement pût être aussi proche. C'est au point que le soir elle causait encore vers minuit avec ses femmes et avait congédié tranquillement l'accoucheur, lorsqu'il était venu prendre ses

Il était resté veuf avec deux fils, tous deux au service de l'Autriche : l'un, Louis-Philippe né en 1780, mourut à Vienne en 1843, il avait été ambassadeur en Italie et en Portugal. Le second, Henri-François, né en 1789, mourut en 1850 ; il avait été gouverneur de l'empereur François-Joseph.

La sœur de monseigneur de Bombelles, mariée au marquis de Travenot, est l'auteur de la romance célèbre de « Pauvre Jacques ! »

1. Marie-Louise-Joséphine de Montaut, vicomtesse de Gontaut Biron, née en 1773.

ordres avant de se coucher. Aucune alerte ne semblait possible pour cette nuit. La garde, madame Lemoine, s'était retirée et, vers une heure ou une heure et demie, tout était endormi dans cette partie du château.

Ce fut vers deux heures et demie qu'un appel de la princesse vint réveiller brusquement madame de Vathaire, sa première femme de chambre, et madame Bourgeois, sa deuxième femme de chambre<sup>1</sup>, couchées dans un cabinet voisin. — « Vite, madame Bourgeois, s'écriait-elle, il n'y a pas un instant à perdre. » Aussitôt on tire les sonnettes, on rallume à la hâte les lumières éteintes, et madame de Vathaire s'empresse de courir au second étage pour prévenir la duchesse de Reggio, première dame d'honneur, puis la vicomtesse de Gontaut, gouvernante, que Madame commence à souffrir. Pendant ce temps, madame Bourgeois s'approche du lit et c'est elle qui reçoit l'enfant dont Son Altesse Royale accouche presque sans douleur. « Dieu, quel bonheur ! s'écrie la princesse, c'est un garçon. C'est Dieu qui nous l'envoie. » Lorsque Deneux qu'on est allé chercher descend en toute hâte un quart d'heure plus tard, sans même prendre le temps de se vêtir, l'enfant est déjà venu au monde. En pénétrant dans la chambre, il l'entend crier et le voit posé sur le contre-lit tout contre sa mère. — « Ne vous occupez pas de moi, dit la princesse, je suis bien, mais voyez mon fils, peut-on le laisser ainsi sans danger attaché à moi ? — Oui, reprend le chirurgien après l'avoir examiné, il crie fort et peut rester ainsi une heure alors même que la délivrance n'aurait lieu qu'à ce moment. — Vous entendez, messieurs, ne coupez point le cordon, » dit encore la princesse à Bourgon, premier chirurgien de Monsieur, et à Baron, médecin des enfants, qui viennent d'entrer. Puis, apercevant madame de Vathaire qui rentre suivie d'un jeune garde du corps : « Il nous faut d'autres témoins, s'écrie-t-elle avec une présence d'esprit admirable, celui-là ne suffit point puisqu'il appartient à la maison ; allez chercher des gardes nationaux de service. » Il est deux heures et demie, mesdames de Reggio et de Gontaut arrivent enfin et restent saisies d'une douce

1. Il y avait quatre secondes femmes de chambre, madame Bourgeois, madame Bois d'Offré, madame Beranger et mademoiselle Bois d'Offré. Madame Lemoine portait le titre de garde berceuse.

surprise à la vue de la princesse qui se soulève sur son lit et leur montre l'enfant qui vient de naître déposé sur la couverture : « C'est un Henri ; voyez, leur dit-elle, je suis étonnée d'être accouchée si vite, et je n'ai eu que deux douleurs. A la première, j'ai appelé ma femme de chambre et à la seconde l'enfant est venu au monde, c'est madame Bourgeois qui l'a reçu, mais il tient encore à moi et j'attends les témoins. »

Au même instant, cinq gardes nationaux, qu'on a été prendre au hasard parmi ceux qui étaient de service, pénètrent dans la chambre : « Approchez-vous, messieurs, dit aussitôt Son Altesse Royale, vous êtes témoins que c'est un prince et qu'il n'est pas encore détaché. »

Cependant madame la duchesse de Reggio, stupéfaite de la rapidité avec laquelle tous ces événements se sont produits, s'inquiète de voir qu'aucun des témoins officiels désignés par le roi n'est encore là ; elle frémit à l'idée des conséquences terribles que peut produire leur absence et se désole de ce qu'aucun membre de la famille royale n'est encore arrivé. À peine vêtue, les épaules couvertes d'un long schall, elle se précipite dans le grand escalier et monte à l'étage supérieur aux appartements de Monsieur, pour lui apprendre ce qui se passe au-dessous de lui.

Pendant ce temps, le maréchal Suchet arrive dans la chambre de la princesse. « Arrivez donc, monsieur le maréchal, s'écrie-t-elle, et venez rendre vos devoirs au duc de Bordeaux ; nous vous attendons pour enlever mon fils et pour que vous constatiez qu'il n'est pas détaché. »

Alors seulement on coupe le cordon et on procède à la délivrance de Son Altesse Royale. La section venait d'être faite lorsque le duc de Coigny est arrivé à son tour. En même temps arrivaient M. le duc et madame la duchesse d'Angoulême, puis Monsieur qui descendait en toute hâte. « Où est-il que je l'embrasse ? » disait ce bon prince dont le visage inondé de larmes de joie semblait transfiguré par le bonheur ! Mais c'était trop d'émotions successives pour Son Altesse Royale dont les traits se couvraient peu à peu d'une pâleur effrayante. M. Deneux s'en aperçoit, il s'écrie que la princesse se trouve mal et supplie qu'on évacue la chambre qui, à ce moment, est pleine de monde, car la nouvelle s'est répandue dans le

château, C'est à ce moment que je suis arrivé moi-même et que j'ai été assez heureux pour être témoin des événements touchants de cette nuit inoubliable.

Il n'y a qu'un cri sur la présence d'esprit et le courage admirable dont cette bonne princesse a fait preuve dans les circonstances les plus inattendues. Sans songer un instant à elle-même et au danger qu'elle pouvait courir, elle a fait abstraction complète de sa personne pour ne songer qu'au roi, à sa race et à la France, au milieu des cruelles souffrances qu'elle endurait. Elle seule, au milieu de l'affolement général, a conservé son sang-froid et a dicté à chacun son devoir, tout en remplissant le sien. Le courage ne consiste pas seulement à braver les balles et les boulets sur un champ de bataille, et en cette circonstance la duchesse de Berry s'est montrée une fois de plus la digne fille de Henri IV. Le duc d'Albuféra, qui se connaît en bravoure, n'a pas dissimulé l'admiration que lui a inspiré cette auguste princesse, son courage l'a émerveillé : « Le fils d'une pareille femme, s'est-il écrié, ne pourra être qu'un grand homme. »

A cinq heures, vingt-quatre coups de canon se font entendre : c'est le canon des Invalides qui annonce à la ville de Paris la naissance du duc de Bordeaux ; puis à six heures la duchesse, qui a repris quelques forces, donne l'ordre de faire entrer tous les militaires, sans aucune distinction de grade ou de rang. En un instant, toutes les cours et tous les postes du château deviennent déserts, gardés par les seules sentinelles, et l'escalier qui conduit au pavillon est envahi. Monsieur alors se présente avec l'enfant dans ses bras, ses yeux sont baignés de larmes et au milieu de l'attendrissement général il le leur montre en disant : « Eh bien, mes amis, êtes-vous contents ? » On lui répond par des acclamations et des cris de joie ; cinq cents officiers, sous-officiers ou soldats défilent devant le prince ; ces braves gens se pressent pour mieux voir, laissant échapper leurs lazzis ordinaires, et il échappe à quelques-uns des réflexions d'une naïve franchise dont personne ne songe à se choquer, tant elles annoncent d'enthousiasme et de vrais sentiments de satisfaction et de tendresse. Le spectacle est réellement curieux et les exclamations de surprise et d'admiration se mêlent aux cris de joie et d'amour.

— Pourquoi suis-je si vieux, dit l'un d'eux, je ne servirai pas sous ses ordres.

— Rassure-toi, mon ami, reprend la princesse qui a entendu, il commencera de bonne heure, celui-là.

— Je voudrais lui voir dix-huit ans, s'écrie un autre, pour qu'il nous passe en revue.

Un troisième, au contraire, considère le prince en silence et lui donne gravement sa bénédiction. Je m'informe qui il est, on me dit que c'est un vieux Vendéen, ancien soldat de M. de Lescure. Mais tous n'ont pas la même réserve. A un moment un cuirassier lance à haute voix un mot si énergique pour manifester son admiration qu'un éclat de rire s'élève tout autour et que le malheureux reste rouge et décontenancé en voyant tous les regards se fixer sur sa personne. Monseigneur le duc d'Angoulême a pitié alors de son embarras. « Mon ami, lui dit-il avec bonté, tout est permis aujourd'hui. » L'enfant est petit, mais à la façon dont il crie et se démène, on voit qu'il est vigoureusement constitué; pendant que sa nourrice lui donne quelques soins de toilette, un grenadier l'examine avec attention, puis s'écrie joyeusement : « En voilà un, par exemple, auquel il ne manque rien ; nous avons un petit colonel fièrement constitué, ce sera un luron ! » Ses voisins veulent le faire taire, mais sans succès, il s'obstine dans son admiration par trop spéciale et ne se gêne guère pour appeler les choses par leur nom.

C'est un spectacle indescriptible. Peu à peu le flot augmente et une foule de gens se mêle aux militaires pour venir admirer l'enfant; tous les rangs, toutes les classes sont également confondus : à côté d'un maréchal de France, on voit un simple garde national, et un modeste négociant coudoie sans façon un grand dignitaire. La joie est immense, et tous les visages sont le reflet de la satisfaction universelle. Il est six heures et demie, je quitte les Tuileries et je rentre chez moi. Dans tous les postes des Tuileries, on distribue des viandes, des pâtés et du vin. Les rues sont pleines de monde, malgré l'heure matinale; partout on a improvisé des illuminations à toutes les fenêtres; même aux logis les plus modestes on a mis de la lumière, tandis que les casernes et les marchés ont illuminé tant bien que mal. L'ivresse est générale : on

pleure, on rit, on s'interroge et on s'embrasse sans se connaître.

En même temps, les églises s'emplissent de monde; chacun vient remercier le ciel qui aujourd'hui a comblé nos vœux; l'affluence est considérable surtout à Saint-Germain-l'Auxerrois qui est la paroisse des Tuileries. Partout il y a la même foule; bien que les portes ne doivent s'ouvrir qu'à huit heures, il y a déjà une queue énorme de gens qui attendent rue de Richelieu, près le théâtre Feydeau, pour prendre, aux bureaux de la tontine perpétuelle d'amortissement, des actions sur la tête de monseigneur le duc de Bordeaux. M. Desruelle de Saint-Leu, l'un des chefs de l'établissement, ne sait comment satisfaire cet empressement du public.

Je me repose un instant, puis je me mets en tenue et à dix heures et demie je me rends aux Tuileries où les maréchaux et tous les officiers généraux vont porter leurs félicitations à Sa Majesté. Tous les princes sont présents. Le roi nous reçoit dans son cabinet et le duc de la Châtre lui présente M. Mennechet, jeune homme du plus grand avenir qui a remporté l'an dernier le prix de poésie à l'Académie. Celui-ci vient de composer sur l'événement de la nuit un impromptu et des couplets que le roi consent à entendre. Il est félicité par Sa Majesté et madame la duchesse d'Angoulême. Les ministres et les ambassadeurs se présentent tour à tour pour complimenter Sa Majesté, mais le roi demande qu'on lui amène les personnes qui ont été appelées comme témoins de l'accouchement : ce sont MM. Paigné, sous-lieutenant, Dauphinot, sergent, Triozon-Sadony, capitaine, et Lainé, grenadier, tous les quatre gardes nationaux. Puis M. d'Hardivilliers, capitaine de la garde royale, et enfin le garde du corps de Monsieur, nommé Franque, qui montait la garde à la porte de Son Altesse Royale et a pénétré dans la chambre de la princesse. M. Lainé, qui est grenadier au 4<sup>e</sup> bataillon de la 9<sup>e</sup> légion de la garde nationale, est marchand épicier de son état. Il se trouvait en faction à la porte du pavillon Marsan, lorsque Son Altesse Royale, qui s'inquiétait de ne pas voir arriver assez vite les grands dignitaires désignés comme témoins le fit chercher par madame de Gontaut; il amena alors à sa suite les gardes nationaux du poste. M. Paigné est pharmacien

et M. Dauphinot employé. Sa Majesté veut aussi voir les femmes de chambre qui ont assisté la princesse les premières, madame Bourgeois<sup>1</sup> et madame Lemoine<sup>2</sup>. Cette dernière est par un curieux hasard fille de la garde qui assista l'impératrice Marie-Louise au moment de la naissance du roi de Rome. Puis madame de Cazeau<sup>3</sup> qui depuis quelques semaines avait été choisie par Madame pour l'habiller de préférence aux autres femmes qui la servent d'ordinaire.

A midi et demi, le roi donne le signal de se rendre à la chapelle et, pour y arriver, il traverse avec toute la famille royale la galerie vitrée, soulevant l'enthousiasme sur son passage. Le roi a permis de laisser pénétrer la population dans les bas chœurs et pas le plus petit espace ne reste vide. On entonne le *Domine salvum fac* qu'on répète à deux reprises, il est chaque fois interrompu par les larmes et les sanglots des assistants qui le chantent, puis a lieu le *Te Deum*.

Le jeune prince portera les noms de Henri-Charles-Ferdinand-Dieudonné; il se trouve qu'il est né le jour de Saint-Michel, patron et protecteur de la France; chacun s'accorde à voir dans cette coïncidence le plus heureux des présages. Au retour, le roi s'arrête et paraît au grand balcon entouré de toute la famille royale. Il dit à la foule immense réunie sous ses yeux : « Mes enfants, votre joie centuple la mienne, il nous est né un enfant à tous, il vous aimera comme je vous aime, comme tous les miens vous aiment. » Le roi a parlé d'une voix assez forte pour être entendu dans le jardin, aussi les acclamations n'ont pu se contenir; lorsque le silence s'est un peu rétabli, Sa Majesté a ajouté : « Nous ne faisons tous qu'une même famille, et vous êtes tous mes enfants. » Puis Sa Majesté a étendu les mains et la foule agenouillée a reçu la bénédiction de ce père vénéré. L'attendrissement était général.

Vers trois heures, le pavillon Marsan a été ouvert au public et plus de quinze mille personnes sont venues saluer le jeune prince que sa nourrice tenait sur le bras. On ne faisait que traverser les appartements et un service d'ordre avait été

1. Charlotte-Marie Villemenot, femme Bourgeois, âgée de vingt-six ans.

2. Ursule-Antoinette Blaise, femme Lemoine, âgée de quarante-quatre ans.

3. Rose-Joséphine Ganné de Cazeau, âgée de quarante-huit ans.

organisé pour que personne ne pût s'arrêter. Madame la duchesse de Berry, qui entendait de son appartement les cris de joie et les acclamations, a voulu se lever; ce n'est qu'à grand'peine que les médecins ont pu l'en empêcher. Pour tromper son impatience, on a fait alors rouler son lit près de la fenêtre, elle s'est fait rapporter son fils à plusieurs reprises, et l'a montré au peuple à travers les carreaux de vitre; puis, le rendant à madame de Gontaut, elle a présenté à son tour la jeune Mademoiselle. L'enthousiasme était à son comble.

Dans le courant de la journée, le roi s'est encore montré à la fenêtre de l'appartement des enfants. Sa Majesté tenait dans ses bras le duc de Bordeaux, tandis que Monsieur portait sa petite-fille; Madame se tenait auprès d'eux, et, prenant doucement les petites mains de Mademoiselle, elle lui faisait envoyer des baisers au peuple. Voyant l'enthousiasme qui semblait augmenter d'heure en heure, Sa Majesté a prononcé encore quelques mots : « Vous et moi nous l'aimerons toujours bien, je suis sûr de vous comme de moi. » Puis il a embrassé le jeune prince en disant : « Adieu, mes amis, je vous porte dans mon cœur. »

Un peu avant le dîner, la foule était de nouveau tellement compacte devant le pavillon Marsan que Son Altesse Royale a encore fait rouler son lit devant la fenêtre. La princesse semblait si agitée que l'on craignait que toutes ces émotions répétées ne lui donnassent de la fièvre. L'un de ses médecins lui a apporté une potion calmante, mais elle a repoussé le breuvage : « Voilà le meilleur des calmants, » a-t-elle dit en souriant, et, en parlant ainsi, elle montrait le peuple amassé sous ses fenêtres, qui l'acclamait sans relâche en agitant des mouchoirs blancs en signe de réjouissance.

A six heures, les cafés et les restaurants sont pleins de monde. Véry, Beauvilliers, Lambert, Borel, tous les établissements regorgent. Chez Grignon, les gardes du corps font irruption; ils occupent à eux seuls la maison entière et s'installent joyeusement aux fenêtres. Les éclats bruyants de leur gaieté remplissent tout le quartier, tous les passants fraternisent avec eux, et la rue elle-même se change bientôt en salle de bal où l'on danse, chante et rit jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le soir, vers huit heures, la foule s'est

portée en masse sur les quais et sur les ponts pour admirer un magnifique feu d'artifice entièrement composé et exécuté par le régiment d'artillerie de la garde. En même temps, des illuminations s'allumaient de tous côtés, partout des feux de joie et des transparents de couleurs diverses sur lesquels se lisaient des inscriptions en l'honneur du nouveau-né.

Point de maison où quelques lampions ou même quelques humbles chandelles ne vissent montrer que tous les cœurs battaient à l'unisson et que les moins fortunés eux aussi voulaient célébrer la naissance de l'enfant du miracle. Dans les théâtres, l'encombrement n'était pas moins grand et partout des impromptus ont excité le plus vif enthousiasme. Le Théâtre-Français avait fait relâche, mais l'Opéra réuni à la Comédie a joué et chanté *Athalie* avec les chœurs dans la salle Favart. Le sujet lui-même a fourni l'occasion de manifestations qui se sont répétées pendant tout le cours de la représentation; cet enfant « en qui tout Israël réside » offrait trop d'analogie avec le prince dont toute la France aujourd'hui célèbre la naissance pour qu'il pût en être autrement. Le flambeau des Bourbons se rallume comme autrefois celui de David, et cette naissance ralliera toute la France comme Israël jadis autour du berceau d'un enfant.

Je crois qu'aux beaux jours de Saint-Cyr, *Athalie* n'eut jamais plus grand succès.

Samedi, 30 septembre.

A onze heures du matin, je rentre des Tuileries; madame la duchesse de Berry est dans l'état le plus satisfaisant, la nuit a été très bonne; on donne également les meilleures nouvelles du duc de Bordeaux.

Depuis hier on voit affichée sur tous les murs une ordonnance de police apprenant aux Parisiens la naissance du duc de Bordeaux. Voici en quels termes elle est conçue :

Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry est heureusement accouchée d'un prince, espoir de la France. En attendant le jour qui sera fixé pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâce de ce grand bienfait, et pour célébrer par des réjouissances publiques et des fêtes municipales la naissance de ce précieux rejeton de la branche aînée de la famille de saint Louis et d'Henri IV, tous les édifices publics de

la ville de Paris seront illuminés ce soir. Les habitants sont invités à illuminer leurs maisons. Ils ne laisseront pas échapper une telle occasion de manifester les sentiments qui les ont toujours animés et que tous les bons Français partagent avec eux.

Point n'était besoin d'engager la population à manifester sa joie; dès la première heure, elle en a donné les témoignages les plus éclatants.

Aussitôt que la nouvelle a été connue, tous les corps de gardes ont été instantanément pavés, et dans toutes les casernes on tirait en signe de réjouissance des coups de fusil qui répondaient au canon des Invalides. En un instant toutes les chambrées se sont illuminées et on a dansé des farandoles. Au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la garde, le général baron de Courson a fait prendre les armes et a fait allumer vingt-quatre feux, en l'honneur du nouveau-né. Le soir, au milieu de la cour du quartier de Courbevoie, on a dressé des tables où se sont assis les officiers et où ont été admis les hommes les plus anciens de tous les grades. Au centre s'élevait un trophée d'armes surmonté du buste du roi et autour s'est installé joyeusement le régiment tout entier auquel on avait fait une distribution de vin et de victuailles. Après avoir chanté des couplets, porté des santés, et s'être livrés à la joie la plus vive, les officiers se sont rendus chez le général où a eu lieu une charmante soirée; on a dansé jusqu'au jour.

C'est M. de Wolbock, officier de la 5<sup>e</sup> légion de la garde nationale, qui courut prévenir de l'heureux événement les dames de la halle. A cette nouvelle ce fut une explosion de joie; toutes l'entouraient en s'écriant: « Dieu nous a écoutés, il a exaucé nos vœux! » Puis, après l'heure du marché, toutes se sont rendues en corps avec les forts de la halle à la paroisse de Saint-Leu et ont fait chanter un *Te Deum*. Mais il n'en avait point été de même partout et beaucoup n'ont appris la nouvelle que lorsque le canon s'est fait entendre. Au marché des Innocents, paraît-il, l'émotion a été des plus vives. Au premier coup de canon, le silence s'est fait comme par enchantement et l'immobilité est devenue générale. Un intervalle s'étant produit entre le douzième et le treizième coup, il y eu pendant sept ou huit secondes un moment d'anxiété

extrême; mais lorsque le treizième coup tant désiré est venu certifier la naissance d'un prince, l'effroi s'est changé en une joie délirante; ce n'était que cris de bonheur, embrassements et serremments de mains; la plupart des marâchers ont vendu à vil prix leurs denrées, tant ils avaient hâte d'avoir les mains vides pour rentrer chez eux et apporter dans leur commune la grande nouvelle qu'ils venaient d'apprendre: « Nous revicndrons tantôt, ajoutaient-ils, nous allons chercher nos femmes et nos enfants! »

Une marchande de fleurs a eu la charmante idée d'aller porter un bouquet de lis au pied de la statue d'Henri IV; une autre distribuait gratuitement à qui en voulait tous les lis de sa corbeille. En même temps, dans toutes les rues éclataient des fanfares; les tambours, les clairons, les fifres mêlés ensemble formaient un concert peu harmonieux peut-être, mais qui exprimait ingénument l'enthousiasme du public. De nombreux banquets ont eu lieu le soir, et il est inutile de dire que partout le vin de Bordeaux a été en honneur. On estime que, dans la seule journée d'hier, on en a bu plus de deux cent mille bouteilles. Les pages ont été réveillés par le son du canon annonçant la venue au monde du nouveau-né; M. de Vernon<sup>1</sup> m'a raconté que ces braves enfants restés le cœur battant pendant les premiers coups sautèrent à bas de leur lit en entendant le treizième et que leur premier mouvement a été de se jeter à genoux pour remercier le ciel et entonner un *Te Deum* d'actions de grâces. C'est un trait qui fait autant d'honneur à leur gouverneur qu'à eux-mêmes. Dès que mon fils aura l'âge, c'est aux pages que je veux le faire entrer. Il n'est point de meilleure école que celle des pages pour former des jeunes gens et en faire de bonne heure des hommes policés et des soldats instruits et vaillants. Mon petit Henry y aura sa place toute marquée, c'est là que je veux le voir et j'ai déjà l'assurance de son admission<sup>2</sup>.

1. Le marquis de Vernon était écuyer commandant de la maison du roi; M. de Neuville, comte de Belle-Ile, était gouverneur des pages et le baron d'Anthès adjudant-major des pages. Les sous-gouverneurs étaient le comte de Macnemara et le marquis de Crux.

2. Antoine-Justin-Henry, vicomte de Reiset, page du roi Charles X, puis receveur des finances, né à Paris en 1815, marié à Blanche-Clémentine du Méry de Guitiery, mort à Mayence en 1869.

Samedi 30, à 6 heures du soir.

Tout s'est passé avec une telle rapidité pendant la nuit d'hier qu'on a vu naturellement se produire les incidents les plus inattendus. Il paraît que madame la duchesse de Reggio, qui était montée en toute hâte à l'appartement de Monsieur, a trouvé devant sa porte le baron de Saint-Aubin, son premier valet de chambre, qui, esclave de l'étiquette, a voulu lui persuader que personne autre que le duc de Maillé, premier gentilhomme, ne pouvait à pareille heure en franchir le seuil. « Je prends tout sur moi, » s'est écriée la duchesse et, accompagnée de M. de Saint-Aubin, tout éperdu, elle a pénétré chez le comte d'Artois. Mais le prince a le sommeil dur, et ni les pourparlers ni l'entrée dans sa chambre ne l'avaient éveillé, et ce n'est qu'à grand'peine que la duchesse, un peu embarrassée de son rôle, a réussi à lui expliquer les choses, lorsqu'on est parvenu à faire reprendre ses esprits au prince, stupéfait de cette invasion. Au même moment arrivait M. de Maillé, qui, sur l'ordre du prince, courut à l'appartement de Sa Majesté lui porter la grande nouvelle. Mais le roi, déjà informé, était en train de s'habiller. Tout s'était passé si vite et le duc était si troublé qu'il n'avait même pas compris que l'événement était accompli, et c'est fort gravement qu'il a annoncé à Sa Majesté que madame la duchesse de Berry venait de ressentir les premières douleurs. Le roi n'a pu réprimer un sourire et lui a répondu : « Je suis mieux informé déjà, je suis heureux d'être le premier à vous annoncer que ma nièce est heureusement accouchée d'un garçon; c'est même lui que je vais voir en ce moment. »

Depuis quelques instants, en effet, Sa Majesté avait été informée de la nouvelle par M. Hüe, valet de chambre de service, qui n'avait pas hésité à l'éveiller.

Le roi s'est fait par deux fois répéter l'événement, puis s'est écrié : « Grâces soient rendues à Dieu ! »

Le chien de Son Altesse Royale a aussi joué son rôle. C'est un gros loulou tout blanc et tout frisé qu'elle aime tendrement, auquel elle a donné le nom de Chicorée et qui, chaque soir, couche au pied de son lit où il reste attaché. Au milieu

du désarroi général, on l'avait oublié, et c'est la princesse, dont la présence d'esprit ne s'est pas démentie un seul instant, qui l'a confié à un des gardes pour le mettre en sûreté après le lui avoir fait détacher. Celui-ci est tout fier de cette marque de confiance et en parle comme s'il avait sauvé la France et l'État.

L'acte de naissance du duc de Bordeaux a été dressé le jour même, à quatre heures du matin, par le grand chancelier : *Charles Henri Dambray, chevalier, chancelier de France, président de la chambre des pairs, chancelier et commandeur des ordres du roi, remplissant les fonctions d'officier d'état civil de la maison royale.*

Les deux témoins désignés par le roi sont qualifiés de la façon suivante :

*Marie-François-Henry de Franquetot, duc de Coigny<sup>1</sup>, pair et maréchal de France, chevalier, commandeur des ordres du roi, gouverneur de l'Hôtel des Invalides, âgé de quatre-vingt-trois ans,*  
et

*Louis-Gabriel Suchet, duc d'Albufera, âgé de quarante-huit ans, demeurant rue du Faubourg-Saint-Honoré, pair et maréchal de France, grand-croix de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre royal de Saint-Louis.*

Suivent après leur signature celle des quatre gardes nationaux que la duchesse de Berry a eu l'idée si heureuse de faire pénétrer chez elle pour leur demander leur témoignage.

La maison du duc de Bordeaux a été formée immédiatement; tous les officiers de la maison de monseigneur le duc de Berry vont rentrer en fonction, c'est une promesse que leur avait faite Monsieur s'il avait un petit-fils. Dès hier, Son Altesse Royale les a fait entrer tous dans son cabinet et leur a dit : « Messieurs, je vous annonce avec plaisir que vous êtes au service de monseigneur le duc de Bordeaux et je suis sûr que vous le servirez aussi fidèlement que vous serviez son

1. Le duc de Coigny avait été créé maréchal de France par Louis XVIII peu de temps après sa rentrée en France. Il était à ce moment généralissime de l'armée de Portugal, où il s'était mis au service de la maison de Bragance après la dissolution de l'armée de Condé. Il était entré aux mousquetaires dès l'année 1752 et, après s'être distingué pendant la guerre de Sept Ans, il fut nommé lieutenant général en 1780. Ce fut en 1816 qu'il devint gouverneur des Invalides. Il avait été député aux États généraux au début de la Révolution. Il mourut en 1821, à quatre-vingt-quatre ans.

malheureux père. » Le premier gentilhomme de la chambre est M. de Nantouillet qui, pendant trente ans, n'a point quitté le duc de Berry. Les aides de camp sont le prince de Léon, le comte de Brissac, le comte de Mesnard, le prince de Bauffremont, le comte d'Astorg, le comte de Mailly, le marquis de Coligny et le comte de Choiseul. Toute la maison du prince est sous la direction de la vicomtesse de Gontaut, gouvernante, qui a comme sous-gouvernante la marquise de Foresta.

C'est le chevalier de Béarn, lieutenant de ses gardes, que Monsieur a chargé d'aller annoncer au corps municipal l'accouchement de sa belle-fille. Le comte Anglès, préfet de police, le comte de Chabrol, préfet du département, l'attendaient à l'hôtel de ville avec les douze maires des arrondissements de Paris et les conseillers municipaux. Après les compliments d'usage, on a remis à M. de Béarn une tabatière d'or richement ciselée aux armes de la ville, sur le couvercle de laquelle sont les portraits en émail du duc et de la duchesse de Berry. « Veuillez, en l'acceptant, lui a dit M. de Chabrol, n'y voir qu'une faible marque des sentiments de la ville de Paris à votre égard. »

Autre boîte d'or plus riche encore avec portraits et armoiries au marquis de Rochemore, maître des cérémonies, qui est venu de la part du roi faire la même déclaration et lire la lettre suivante de Sa Majesté :

A nos très chers et bien aimés les préfets et maires de notre bonne ville de Paris.

De par le roi,

Très chers et bien amés,

La naissance d'un prince que madame la duchesse de Berry, notre très chère nièce, vient de mettre au jour est un événement si conforme à nos désirs et aux vœux de nos sujets que nous croyons ne pouvoir trop tôt en donner part à ceux de notre bonne ville de Paris, connaissant leur amour pour nous et leur attachement au bien de l'État. Nous envoyons à cet effet le maître ou aide des cérémonies<sup>1</sup> qui vous dira en même temps que nous souhaitons que vous fassiez des réjouissances qui vous seront indiquées par notre ministre au départe-

1. Les aides de cérémonie étaient le baron de Saint-Félix, premier aide, et M. de Geslin, deuxième aide.

tement de l'Intérieur conformément aux ordres que nous lui avons donnés.

Voici quelle a été la réponse dans ses parties les plus saillantes :

La Providence a daigné écouter nos vœux, elle rallume le flambeau presque éteint de la race de nos rois et elle a voulu dans sa justice que le crime ne prévalût pas contre ce sang auguste qui régit nos destinées depuis tant de siècles! Veuillez donc faire arriver jusqu'au pied du trône l'expression des sentiments que font naître cet heureux jour. Le roi y reconnaîtra le cœur des magistrats et des habitants de sa bonne ville de Paris, ils sont heureux à la fois des consolations que ce jour apporte dans son âme royale et des gages qu'il donne au salut de l'État.

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre.

Aujourd'hui, à midi, toutes les légions de la garde nationale de Paris se sont réunies dans la cour des Tuileries pour une grande revue.

A une heure sont arrivés Monsieur accompagné du duc d'Angoulême, et tous deux ont passé entre chaque rang en s'entretenant familièrement avec les hommes. « Mes amis, a dit Monsieur avec la grâce qu'on lui connaît, c'est toujours un plaisir pour moi de vous voir, aujourd'hui c'est un besoin pour mon cœur. »

A deux heures, le roi a paru au balcon de la Salle des maréchaux avec madame la duchesse d'Angoulême et a fait défiler devant lui la garde nationale, la garde royale, les troupes de la garnison de Paris et tous les vétérans. Tous les régiments ont acclamé Sa Majesté en passant devant elle. Le roi paraissait ravi; la pluie s'est mise à tomber à plusieurs reprises, mais il n'a point voulu quitter le balcon et la revue a continué quand même. En se retirant, le roi n'a pas dissimulé son vif contentement : « Je suis parfaitement content de ce que j'ai vu, a-t-il déclaré, et particulièrement des sentiments exprimés sur tous les visages dans cette heureuse circonstance. »

Les rois et les princes ont voulu, du reste, donner des preuves palpables de leur satisfaction. Tous les sous-officiers

et soldats de la garde royale et les troupes d'infanterie de la garnison de Paris ont reçu chacun une gratification de madame la duchesse de Berry, qui a voulu que toutes ces sommes fussent prises sur sa cassette particulière. Il en a été de même pour tous les invalides de l'hôtel. Le roi a donné la liberté à vingt prisonniers pour dettes, et les pauvres de la ville n'ont point été oubliés.

Dès le matin de la naissance du duc de Bordeaux, Monsieur avait commencé à exercer sa générosité. Il n'était pas onze heures qu'on lui avait déjà remis une pétition d'une femme qui implorait un secours en disant qu'elle était accouchée en même temps que la duchesse de Berry. Monsieur, toujours très large, lui a fait remettre aussitôt douze cents francs. Les princes n'ont pas été seuls à se montrer secourables, les curés de Paris et les bureaux de bienfaisance ont reçu, paraît-il, depuis hier, des sommes importantes.

Ces généreux donateurs, dont la plupart ont gardé l'anonyme, n'ont pas voulu être seuls à se réjouir et ont voulu que les pauvres gens pussent prendre également leur part de la joie universelle.

Dans la matinée, les forts de la halle se sont réunis sous les fenêtres de madame la duchesse de Berry. Celle-ci a fait approcher son lit de la fenêtre et a paru prendre grand plaisir aux danses de caractère qu'ils ont exécutées devant elle. Elle les a autorisés ensuite à monter voir de plus près le duc de Bordeaux et tous sont venus, deux par deux, défiler devant la princesse qui tenait son fils dans ses bras.

3 octobre.

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu la fête donnée par la ville de Paris.

A deux heures et demie, Monsieur, accompagné de M. le duc et de madame la duchesse d'Angoulême, s'est rendu en calèche aux Champs-Élysées où devaient avoir lieu les fêtes et les réjouissances. Les princes sont descendus de voiture, et sans suite et sans escorte se sont proménés à pied, mélangés à la foule, pendant qu'avait lieu une ample distribution de vivres et que cent pièces de vin étaient mises en perce. Tout s'est passé avec le plus grand ordre, le temps était magnifique,

et après avoir fait plusieurs tours dans les allées. Leurs Altesses Royales sont rentrées à trois heures. Toute la journée, la foule s'est pressée autour des buffets gratuits et a pris part aux jeux divers établis dans les différents carrés. On a chanté force couplets en l'honneur des nouveaux époux et le soir un très beau feu d'artifice a été tiré à neuf heures. Les jeux et les danses ont duré toute la soirée et les illuminations particulières rivalisaient avec celles des monuments publics. On a beaucoup remarqué un magnifique transparent qui avait été établi au-dessus de la porte du quartier des lanciers de la garde royale rue de Rivoli.

Le matin, après la messe, le corps diplomatique a été reçu par Sa Majesté. Le discours de monseigneur Macchi, nonce du pape, mérite d'être cité : « Sire, le corps diplomatique vient réunir ses félicitations à celles de toute la France, pour le grand bienfait que la Providence la plus favorable a daigné accorder à la tendresse paternelle de Votre Majesté. Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets est aussi l'enfant de l'Europe, il est le présage et le garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitations. »

Le roi a répondu en exprimant sa satisfaction qui, a-t-il dit, n'a jamais été plus vive, et en recommandant ce cher enfant aux prières du Saint-Père, à celles de toute l'Église et à l'amitié de tous les souverains.

Sa Majesté a fait à cette occasion de nombreuses largesses : il a donné une somme de cinquante mille francs pour acquitter les dettes contractées par les pères et mères de Paris envers le bureau des nourrices; puis il a pris à sa charge les mois de nourrice de tous les enfants mâles nés à Paris le 29 septembre de parents indigents. En outre, deux cents francs seront versés au nom de chaque enfant par le trésor de la couronne dans la caisse d'épargne et de prévoyance.

Les enfants ne sont pas seuls à avoir leur part, vingt prisonniers pour dettes seront mis en liberté, et le roi a décidé avec le duc de Richelieu une nombreuse promotion de cordons bleus. Tout cela n'a pas empêché les petits cadeaux de pleuvoir. Madame de Gontaut a reçu de madame la duchesse de Berry un châle qui vaut, paraît-il, dix mille francs. Monsieur lui a donné de fort beaux diamants et même Mademoiselle

lui a porté gentiment un bracelet en camées. Enfin tout le monde a été comblé.

12 octobre.

Les réflexions du public sur la belle constitution du jeune prince ont porté leur fruit et voici les petits vers qu'elles ont suggéré :

Quand Dieu nous l'envoya  
 Qui de nous ne cria :  
 Qu'il soit le bienvenu !  
 Quoiqu'il vienne tout nu,  
 On voit mieux par ce fait  
 Qu'il a son grand complet.

15 octobre.

A l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, on a eu l'heureuse idée de donner dans les collèges royaux le récit de cet heureux événement comme sujet de narration française à tous les élèves qui ont pu ainsi rendre hommage à leur jeune prince dès son entrée dans ce monde. On a distribué des prix aux compositions les plus remarquables et la récompense attribuée était l'histoire de Henri le Grand. M. de Chabrol a tenu à honneur de présider lui-même la cérémonie au lycée Louis-le-Grand.

20 octobre.

La mode en ce moment est de tout rapporter au prince et tout ce qu'on invente de nouveau porte son nom ou paraît sous son patronage ; on a même inventé une nuance dont la couleur se devine et qu'on appelle *caca Bordeaux* ; tous nos jeunes élégants ont des habits de cette nuance que dans mon enfance on appelait *caca Dauphin*. Il y a aussi la tabatière Dieudonné qui a le plus grand succès et dont il se vend des milliers. Elle est fort originale. Sur le couvercle est représentée la France sous laquelle sont écrits ces mots : « Quatorze siècles de durée. » De chaque côté se voient deux groupes : celui de gauche se compose de Louis le Gros, de saint Louis, Louis XI, Henri IV, Louis XIV et Louis XVI ; dans celui de droite, on voit Louis XVIII avec le duc et la duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berry tenant l'enfant. Une banderole

s'enroule autour des deux groupes et porte cette légende : « Voilà ce qui fit le bonheur de la France. » Le revers de la boîte est orné de branches de lis au milieu desquelles se lisent le nom des pairs et des députés qui honorent le pays. Le tout ne coûte que 1 fr. 50 en première qualité et même 1 fr. 25 en demi-qualité. Les artistes les plus habiles ont été chargés de cette gravure ; mais on l'a faite surtout dans un but politique, on veut la répandre le plus possible et l'opposer à une autre qui ne porte ni lis, ni les emblèmes de la royauté.

Mais cela est bien peu de chose et de bien minime importance si on compare cette insignifiante bagatelle au libelle indigne qu'on fait courir depuis plusieurs jours. La police avait pu saisir les exemplaires à Calais, mais les journaux anglais l'ont reproduit avec satisfaction et on le fait circuler en sous-main malgré l'indignation qu'il soulève chez tous les honnêtes gens. Il est superflu d'ajouter que le duc d'Orléans n'est point l'auteur de cette abominable protestation qui nous est arrivée de Londres sous sa signature et qu'il serait au désespoir qu'on pût le croire un instant capable d'une pareille infamie. Assurément, la naissance du duc de Bordeaux a dû être pour lui une cruelle désillusion, mais de là à lancer de pareilles accusations, il y a un abîme. L'auteur de cet ignoble factum a repris point par point, en les défigurant, toutes les circonstances de l'accouchement qui lui semblent anormales. Il est on ne peut mieux instruit de tous les détails, et note les moindres particularités ; mais ce qu'il s'attache à mettre en lumière, c'est la manière surprenante dont les choses se sont passées, et la soudaineté extraordinaire de l'accouchement de la princesse. Cet enfant qui vient au monde en quelques instants sans presque faire souffrir sa mère, cette chambre obscure dans laquelle l'accoucheur et la garde ne pénètrent que lorsque tout était déjà fini, toutes ces circonstances purement dues au hasard, lui semblent la preuve certaine d'un subterfuge évident. Rien n'a été oublié. Il compare avec cette dernière couche les précédentes, laborieuses et longues, pendant lesquelles la vie de la mère aussi bien que celle de l'enfant ont été en danger ; il montre son état de santé languissant pendant tout le temps de ses dernières grossesses et ne peut croire que cette femme, naguère si délicate, ait pu sup-

porter impunément les émotions terribles par lesquelles elle est passée.

Il ne peut nier cependant que des témoins nombreux et indiscutables aient tous vu successivement l'enfant encore attaché à la mère. Mais son explication est toute prête : l'enfant était sur le lit, attaché au cordon, mais le cordon passait sous la couverture, et le respect dû à une Altesse Royale, a empêché que personne ait pu voir où il venait aboutir. C'est devant les témoins, ajoute-t-il, qu'a eu lieu la section du cordon ombilical, mais c'est le chirurgien Deneux, seul et loin de tous les yeux, qui s'est occupé de la soi-disant délivrance de la princesse.

La conclusion ne tarde point, quelque insensée qu'elle puisse être : la duchesse de Berry n'a jamais été grosse, et c'est pour cette raison que, depuis plusieurs mois, une seule des femmes de la princesse était admise à sa toilette. Lorsque le terme supposé est arrivé, on a apporté au bon moment un enfant dans l'état où tout le monde a pu le voir. La mise en scène a été habile et tous les membres de la famille royale se sont prêtés à cette horrible supercherie. On va jusqu'à citer des noms et à invoquer le soi-disant témoignage d'une certaine femme Gauthier, revendeuse au marché du Temple et femme d'un menuisier. Cette malheureuse aurait raconté qu'étant à la Maternité, sa voisine de lit était accouchée d'un garçon le 29 septembre. Le lendemain, celle-ci se désespérait et racontait avec indignation qu'à la faveur de la nuit on lui avait pris son enfant pendant son sommeil. Des déclarations aussi infâmes, si elles existent, n'ont pu être obtenues qu'à prix d'or et sont d'une insigne mauvaise foi ou encore le produit d'un esprit malade. Mais tout est si adroitement présenté, et défiguré avec une habileté si diabolique, que cette indigne calomnie peut arriver à jeter le trouble dans les esprits trop crédules. Même le courage et la merveilleuse présence d'esprit de madame la duchesse de Berry deviennent à l'entendre de nouvelles charges contre elle : il s'étonne qu'en un pareil moment une femme puisse avoir l'esprit si lucide, et c'est ainsi que même les plus admirables qualités de la princesse en arrivent à tourner contre elle. Assurément, les arguments de cet indigne pamphlet ne tiennent pas debout. Sans parler de tout ce qu'a

d'odieux et d'abominable une pareille accusation contre la famille royale, il faudrait être dénué de sens pour supposer un seul instant que le duc de Coigny et le duc d'Albuféra aient pu se prêter à cette infâme comédie. Et d'ailleurs, comment acheter tant de complicités différentes, et introduire dans un palais rempli de monde un enfant naissant dont le moindre cri pouvait trahir la présence!

Le courage et l'énergie morale de la princesse sont connus de tous ceux qui l'approchent et, quant à ses forces physiques, tout le monde sait que sa santé longtemps délicate s'était complètement rétablie depuis un an. Les autres circonstances accessoires qui sont présentées faussement comme étranges ou anormales ne sont que l'effet d'un pur hasard ou bien ont une cause toute naturelle. La déclaration de la soi-disant mère n'a pas été prouvée et ne repose sur rien. Il serait donc facile de reprendre point par point tous ces arguments pour en démontrer l'inanité, mais le roi s'y est opposé, il affecte même d'en rire et n'y veut voir que la dernière ressource d'une révolution aux abois. Tous les gens de bonne foi même opposés au gouvernement sont révoltés d'une si infâme duplicité; quant à nous, nous ne pouvons qu'ajouter à notre amour pour cet enfant l'affection profonde que nous avons vouée à son malheureux père; c'est la meilleure façon de faire justice de pareilles indignités, et, si nous formons un vœu, c'est que nos fils témoignent après nous à l'enfant du miracle le même dévouement et la même fidélité.